



ASSOCIATION DU
BASEBALL MINEUR
DE BLAINVILLE

GUIDE DES OFFICIELS



Saison 2026

Table des matières

	Page
Préface	3
Responsabilité des officiels.....	3
Assignations & supervisions	3
Formation.....	5
Remboursement de frais et support financier	5
Annulation en cas de pluie.....	5
Absence et remplacement	6
Problématique de comportement/débordement lors d'une partie	7
Surveillant du parc	7
Feuilles de parties.....	8
Envoi des feuilles de parties et du résultat du match.....	9
Rémunération des officiels.....	9
Grille de rémunération des officiels.....	10
Éthique et responsabilités.....	11
Tenue vestimentaire et équipement pour les officiels	12
Numéros de téléphones et courriels à retenir	13
BONNE SAISON À TOUS!	13

Préface

Vous êtes embauchés comme officiels (arbitre ou marqueur) par l'Association du Baseball Mineur de Blainville (A.B.M.B.). C'est l'Association qui détermine la grille salariale des officiels, traite votre paie et verse cette dernière dans votre compte bancaire (dépôt direct).

Responsabilité des officiels

Vous devez :

- Avoir un compte Spordle Play valide.
- Fournir un spécimen de chèque par courriel **avant le 10 mai** de la saison à l'Association à : vp-admin@abmb.org
- Entrez vos disponibilités dès que vous le pouvez. Les assignations peuvent se faire jusqu'à **1 mois d'avance**.
- Accepter et/ou refuser les assignations via votre Spordle Play **dans les 48 heures**.
- Prendre connaissance des différents règlements s'appliquant aux divisions/classes qui vous sont assignés.
- Advenant un imprévu, vous devez communiquer avec votre responsable par **téléphone seulement**.

Assignations & supervisions

- À l'exception des matchs hors-concours, toutes les assignations seront effectuées via Spordle Play **seulement**.
- Les assignations seront faites 3 à 4 semaines à l'avance. Assurez-vous d'entrer vos disponibilités dans Spordle Play 1 mois d'avance.
- Pour les joueurs, l'attribution de vos pratiques sera effectuée 2 à 3 semaines d'avance. Veillez à ajuster vos disponibilités dès que vous êtes mis au courant. Si des conflits d'horaires sont créés par l'ajout de pratiques ou de matchs, veuillez nous aviser dès que vous en prenez connaissance.
- Lorsque vous recevez une assignation, **nous vous demandons de l'accepter ou de la refuser dans un délai de 48h**.
- Après un délai de 3 jours, nous nous réservons le droit de modifier/retirer une assignation non-confirmée.
- Les urgences seront effectuées par téléphone et mises à jour dans Spordle Play.
- Chaque officiel sera supervisé/évalué au cours de la saison par des responsables nommés par l'ABMB. Cela nous permet de mieux vous outiller et vous supporter en plus de mieux comprendre les forces et faiblesses pour créer des formations sur mesure.
- Nous tenons compte de votre progression à titre d'officiel dans les assignations.

Interface Spordle Play pour indiquer vos disponibilités

play.spordle.com/participants/415774/show/officiating

Disponibilité
Sélectionnez les dates et les heures auxquelles vous êtes disponible pour arbitrer ou marquer des matchs, ou bloquez les heures où vous n'êtes pas disponible.

← AVRIL 2025 mai 2025 JUIN 2025 →

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20 ✓ 16:00 - 23:59	21	22 ✓ 16:00 - 23:59	23 ✓ 16:00 - 23:59	24 ✓ Toute la journée
25 ✓ Toute la journée	26	27	28	29 ✓ 16:00 - 23:59	30 ✓ 16:00 - 23:59	31 ✓ Toute la journée

Choisissez une date sur le calendrier pour voir et mettre à jour la disponibilité.
Sélectionnez *Plusieurs* pour définir et copier les mêmes heures sur plusieurs dates.

JOUR PLUSIEURS EFFACER

Vous pouvez indiquer vos disponibilités à la journée ou cliquer sur « plusieurs » au bas de la page et ainsi donner une disponibilité pour un bloc de journées

Ajouter Heure

Je serai disponible

- Toute la journée
- Avant
- Entre à
- Après

Les heures sont dans votre fuseau horaire local (EDT)

Note de disponibilité

Cette note sera visible dans le panneau d'assignation des matchs pendant cette période.

ANNULER AJOUTER

Formation

- Une formation technique et théorique vous a été transmise par Baseball Québec (BQ) vous permettant ainsi d'être fédérés et aptes à officier des parties.
- Une formation maison vous sera donnée par l'Association tout au long de la saison afin de vous familiariser avec la réglementation et les habiletés requises dans votre rôle d'officiel.
- De la formation continue vous sera donnée, selon la priorité des cas, par les responsables. Ceci vous aidera à améliorer vos performances et vous placer dans des conditions optimales pour avoir du plaisir à être officiel.
- Faire officier des arbitres ou des marqueurs expérimentés avec des moins expérimentés, surtout en début de saison.
- Les arbitres seront encadrés et supervisés par des superviseurs internes dûment nommés par le Comité des Officiels.
- Les marqueurs seront encadrés et supervisés pendant la saison. (Vérification des feuilles, propreté, etc.)

Remboursement de frais et support financier

- L'Association vous remboursera les frais d'affiliation annuels payés à Baseball Québec lors de votre inscription comme arbitre et/ou marqueur, dès que vous aurez atteint un **minimum de 10 parties** officiées avec l'A.B.M.B. cette saison.
- L'Association remboursera également le coût lié à l'achat de **1 casquette et 1 chandail d'arbitre** à chaque arbitre ayant officié un **minimum de 10 parties** pendant la saison. Pour obtenir ce remboursement, conservez vos factures et transmettez-les à vp-administration@abmb.org et arbitre@abmb.org

Annulation en cas de pluie

S'il y a pluie, les annulations seront effectuées via Spordle (avis par courriel) **au moins 1 heure** avant le début du match auquel vous êtes assigné.

Si vous n'avez pas été avisé de l'annulation de la partie, vous devez vous présenter au terrain pour le match.

Si l'annulation est faite :

- 1 heure avant le début de la partie, vous n'êtes pas rémunéré.
- Au terrain, moins de 1 heure avant le début de la partie car à ce moment, il est constaté que la partie ne peut avoir lieu et **que le match n'a pas débuté : une feuille de partie devra être remplie et signée par l'un ou l'autre des entraîneurs sur place pour signifier votre présence et vous serez rémunérés à demi-tarif.**

Dans le cas de pluie abondante ou d'orage, l'arbitre peut **suspendre la partie pour une durée maximale d'une demi-heure** au cas où la pluie ou l'orage cesserait et que l'état du terrain permettrait la poursuite de la partie. Dans le cas contraire, après la demi-heure, si un consensus est établi entre les arbitres et/ou les responsables municipaux, vous pouvez mettre un terme à la partie.

Extrait du guide de régie (103.9 conditions atmosphériques)

« Toute détérioration des conditions atmosphériques (orages électriques ou vents violents) doit obliger les arbitres à consulter les entraîneurs des équipes sur la pertinence ou non à poursuivre la partie. La décision finale revient toutefois aux arbitres de la partie, mais elle doit avoir comme objectif principal la protection de tous les intervenants de la partie. »

Absence et remplacement

Vous devez aviser au moins 48 heures à l'avance lorsque vous prévoyez ne pas vous présenter à un match pour lequel vous avez été assigné.

En aucun cas vous ne pouvez prendre la décision de vous faire remplacer par un autre arbitre ou un autre marqueur. Seul un assignateur des officiels peut autoriser un remplacement ou une annulation.

Si après 15 minutes d'attente réglementaire, un arbitre est encore manquant, celui présent doit officier la partie seul. **L'arbitre seul se verra ajouter le demi-tarif de l'arbitre sur les buts.**

L'ARBITRE OFFICIANTE SUR LES BUTS DOIT TOUJOURS APPORTER SON ÉQUIPEMENT D'ARBITRE AU MARBRE AU CAS OÙ CE DERNIER NE SE PRÉSENTERAIT PAS OU SI DES CHANGEMENTS D'ASSIGNATIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS.

Problématique de comportement/débordement lors d'une partie

Les deux (2) arbitres travaillent à assurer le bon déroulement de la partie. Ils doivent essayer, dans la mesure du possible, de désamorcer les tensions et calmer le jeu. Malheureusement, il peut arriver que certains débordements se produisent. Les situations suivantes méritent une attention et une vigilance de votre part :

- Lorsque des jurons ou des menaces sont pointés envers un individu qui est directement relié à la partie (joueurs, entraîneurs, arbitres, marqueurs et superviseurs).
- Lorsque la foule ou des individus dans la foule dérangent le cours normal de la partie, vous devez alors aviser poliment l'entraîneur de l'équipe à qui la foule est reliée afin que celui-ci vous aide à rétablir un environnement respectable pour un match de baseball mineur.
- Lorsque des entraîneurs, joueurs ou gens de la foule contestent des décisions ou des règlements de façon acharnée et prolongée.
- Et évidemment, lorsqu'il y a eu atteinte physique à l'une des personnes qui sont directement liées à la partie ou si dans la foule se présentent des bagarres.

Nous serons derrière vous pour vous supporter si vous vivez ces situations. Ces comportements sont considérés comme inacceptables et nous ferons les interventions nécessaires dès que nous en aurons connaissance.

Toutes actions (expulsions, avertissements ou autres) que vous avez prises sur le terrain doivent être mentionnées. Un rapport détaillé doit suivre l'événement et doit être remis dans les 24 heures après la rencontre.

N.B. Il est de votre responsabilité de nous faire part des problèmes rencontrés en cours de partie. Les arbitres et surveillants de sites qui utiliseront ces moyens d'information aideront de beaucoup le travail des administrateurs de ce dossier et faciliteront par le fait même celui de leurs collègues. Veuillez faire part de toute situation inappropriée ou inacceptable au responsable des officiels (vp-baseball@abmb.org)

Surveillant du parc

Le surveillant du parc peut vous aider en tout temps pour l'application des mesures que vous aurez prises par suite des problèmes ci-haut mentionnés. Il peut être à votre disposition pour contrôler la foule et vous donnez accès à son bureau et téléphonez (ex.: si des menaces vous ont été adressées durant la partie).

Feuilles de parties

Le Marqueur doit obligatoirement inscrire :

- Date
- Terrain
- Numéro de la partie
- L'heure officielle du début de la partie (heure à l'horaire sauf si retard causé par arbitres ou terrain – tout retard engendré par les joueurs ou entraîneurs ne changent pas l'heure officielle de début du match)
- Nom et numéro de tous les joueurs ayant pris part au match
- Nom et numéro des entraîneurs (présents seulement)
- Nom de tous les lanceurs
- Nombre de manche(s) lancée(s) pour chaque lanceur
- Nom des officiels

Prenez **une écriture lisible et soignée** afin que l'on puisse comprendre

Les pointages doivent être inscrits en gros de façon claire, lisible et n'empiétant pas sur les autres écritures.

Si l'une ou les deux équipes sont absentes ou qu'il y a un manque de joueurs et que la partie devient non officielle, assurez-vous quand même de remettre une feuille de partie et faire signer l'entraîneur pour prouver que vous étiez présents. Si nous ne recevons pas de feuilles, il nous sera impossible de vous rémunérer pour ladite partie.

Advenant l'expulsion d'un joueur ou d'un entraîneur, inscrire lisiblement à l'endos de la feuille de match l'heure à laquelle est survenue l'expulsion, le nom et le numéro de la personne expulsée.

En cas d'arrêt du match (pluie, blessure, protêt, etc), notez bien où en était le match (manche, qui était en offensive, qui était sur les buts, le nombre de retrait, le compte de balles et de prises).

Envoi des feuilles de parties et du résultat du match

Toutes les feuilles de parties doivent être envoyées en photo **la journée même du match** afin d'assurer que nous avons l'information sur la tenue des matchs ainsi que les officiels présents, donc à payer. Il est de la responsabilité de l'officiel de le faire de la façon suivante :

- Le marqueur a la responsabilité de prendre en photo les 2 feuilles de match originales (blanches) et d'envoyer les 2 photos par courriel **en pièces jointes** dans l'heure qui suit la fin du match à l'adresse courriel resultats@abmb.org. Lors de l'envoi, l'objet du courriel doit être le numéro du match ainsi que la division/catégorie (ex : **4501 15U-B**)

Rémunération des officiels

- Lors de la saison régulière et les séries de fin de saison, les officiels assignés par l'A.B.M.B. seront rémunérés selon la Grille de rémunération des officiels approuvée par le C.A. de l'Association. Celle-ci vous est présentée plus loin dans ce Guide.
- Les arbitres et les marqueurs officiant lors des parties des Angels et des Rebelles ayant lieu à Blainville et Sainte-Anne-des-Plaines sont rémunérés par l'ABMB.
- **La période de paie est du lundi au dimanche inclusivement.**
- Votre paie se fera via « dépôt direct » à toutes les deux semaines, peu importe le nombre de parties que vous avez officiées. Votre paie sera déposée le jeudi ou vendredi.
- Il est important de fournir un spécimen de chèque **avant le 10 mai** : vp-admin@abmb.org
- Vous allez recevoir un document indiquant les périodes de paies et dépôts au début de la saison.

Grille de rémunération des officiels



Rémunération des officiels avec prix plancher par niveau - Saison 2026

Tableau de tarification	Arbitre au marbre			Arbitre sur les buts			Marqueurs		
	Base	Prime Niveau 2**	Prime Niveau 3**	Base	Prime Niveau 2**	Prime Niveau 3**	Base	Prime Niveau 2**	Prime Niveau 3**
9U*	27 \$	8 \$	18 \$	26 \$	6 \$	15 \$	25 \$	4 \$	11 \$
11U	30 \$	5 \$	15 \$	27 \$	5 \$	14 \$	26 \$	3 \$	10 \$
13U	35 \$	N/A	10 \$	32 \$	N/A	9 \$	29 \$	N/A	7 \$
15U	39 \$		6 \$	35 \$		6 \$	32 \$		4 \$
18U/21U	45 \$		N/A	41 \$		N/A	36 \$		N/A
Junior/Senior	65 \$			60 \$			50 \$		

*Dans la classe 9U-B, il est courant de n'assigner qu'un seul arbitre. Aussi, un arbitre au marbre seul dans la classe 9U-B ne recevra pas le demi-tarif de l'arbitre sur les buts comme c'est le cas dans les autres classes et divisions.

Tournoi de Blainville	Arbitre au marbre	Arbitre sur les buts	Marqueurs
11U	À la discrétion des organisateurs - La grille habituelle devrait constituer une rémunération minimum		
13U			

Tarification plancher/niveau	Arb. Marbre	Arbitre Buts	Marqueur
Niveau 2	35 \$	32 \$	29 \$
Niveau 3	45 \$	41 \$	36 \$

**Dans certaines circonstances exceptionnelles, l'ABMB peut, après en avoir avisé l'officiel, modifier le niveau de prime et de paie attribuée(s) à ce dernier

Pour les marqueurs, l'ABMB paiera les prime (prix plancher) de la manière suivante:

- 1ère année = Niveau 1
- 2e année = Niveau 2
- 3e année = Niveau 3

*Si vous officiez pour une autre association ou une autre organisation, veuillez vérifier la tarification et la procédure de la paie s.v.p. **L'A.B.M.B. n'est pas responsable des parties que vous officiez à l'extérieur de Blainville.***

Éthique et responsabilités

ARBITRES	MARQUEURS
Entrer vos disponibilités au minimum 1 mois d'avance. Accepter et/ou refuser les assignations via votre Spordle Play dans les 48 heures	
Arrivez <u>au minimum</u> 30 minutes avant la partie afin d'avoir le temps de discuter avec votre collègue pour un bon travail d'équipe.	Arrivez 30 minutes avant la partie.
Soyez sur le terrain 7 minutes avant le début de la partie prêts à débiter la réunion d'avant partie avec les entraîneurs.	Ayez terminé d'entrer les noms des joueurs sur votre feuille de parties 5 minutes avant le début de la partie. Sollicitez les entraîneurs.
Il est de votre responsabilité de commencer la partie à temps selon l'heure prévue.	
Évitez d'être déconcentrés par des amis ou des spectateurs. Ne tolérez personne près de la cage sur les côtés et en arrière du receveur.	Seul le marqueur et ses supérieurs immédiats seront tolérés dans la cabane des marqueurs.
Respectez le code d'éthique approprié aux arbitres.	Soyez habillés convenablement.
Vous ne devez en aucun temps retarder la partie.	
Interdit boire ou manger pendant la partie. (Eau permise) Gomme interdite.	
Pas de téléphone cellulaire!	Durant la partie <u>il est interdit de texter</u> . Votre téléphone intelligent doit servir que pour avoir l'heure pour la partie.
Soyez fermes dans vos prises de décisions. En cas de doute, consultez l'autre arbitre.	Écrire lisiblement.
Vous devez avoir en main un chronomètre.	Il est de votre responsabilité de conserver la propreté de l'abri des marqueurs : graffitis, papiers, déchets, etc.
	N'oubliez pas de bien remplir toutes les sections requises de la feuille de match.
<p align="center"><u>Rapport d'expulsion :</u></p> <p>S.V.P., avisez le responsable des officiels que vous avez produit un rapport d'expulsion : (vp-baseball@abmb.org).</p> <p align="center">Via Spordle</p> <p>Remplissez le formulaire et bien s'assurer de le soumettre lorsque finalisé.</p>	<p><u>Rapports :</u> expulsion d'un joueur ou entraîneur, altercation entre joueur et spectateur, retard des arbitres, un protêt ou délais quelconques (comme de la pluie, etc.). Vous devez noter <u>tous les détails</u> à l'endos de la feuille <u>blanche</u>. :</p> <p>P.S. la procédure complète est inscrite dans votre manuel de marqueur.</p>

Tenue vestimentaire et équipement pour les officiels

Pour les arbitres

Chandail polo d'arbitre <u>Baseball Québec</u> bleu poudre ou noir (nouveau en 2026)
Souliers noirs ; bas noirs
Un chronomètre (arbitre au but)
Ceinture noire. Elle doit être assez large pour soutenir sac à balles bien rempli
Casquette noire d'arbitre de <u>Baseball Québec</u>
Coupe-vent noir avec logo Baseball Québec sur poitrine avant gauche
Pantalon propre gris foncé.
Masque facial noir + bavette
Sac à balles bleu marin ou noir, balai, indicateur (« clicker »)
Support athlétique/protecteur pelvien
Plastron et jambières

Pour les marqueurs

Crayon encre (bleu ou noir)
Liquide correcteur
Règle
Livre de Baseball Canada (Section 9 – Le marqueur)
Manuel du marqueur
Votre marquoir

Numéros de téléphones et courriels à retenir

Président	Gaétan Dubois	450-419-0779 president@abmb.org
V-P Baseball	Sylvain Carpentier	514-561-7299 vp-baseball@abmb.org
Coordonnateur terrains & horaire des matchs	Jean Lafontaine	438-468-8922 coordonnateur@abmb.org
Responsable des arbitres	Sylvain Carpentier	514-561-7299 arbitre@abmb.org
Responsable des marqueurs	Karine Dagenais	514-594-4221 marqueur@abmb.org
V-P Administration (Paie)	Marc-André Cloutier	514-386-7579 vp-admin@abmb.org
Envoi des feuilles de matchs (pour votre paie)		resultats@abmb.org

BONNE SAISON À TOUS!

